

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2277

6 décembre 2006

SOMMAIRE

1000 Communication Mill Even PR & Communication Consultant, S.à r.l., Heisdorf	109275	Editop, S.à r.l., Heisdorf	109275
ABN AMRO Profil Funds Management S.A., Luxembourg-Kirchberg	109254	Eurfinance S.A., Luxembourg	109265
ABS Luxembourg, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	109252	Eurotrust S.A., Luxembourg	109267
Asari S.A., Luxembourg	109255	Excellence Recruitment, S.à r.l., Luxembourg	109280
Asari S.A., Luxembourg	109255	F2L & Co S.A., Luxembourg	109265
Asari S.A., Luxembourg	109263	Financière Chiron S.A., Luxembourg	109250
Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes S.A., Esch-sur-Alzette	109286	Friederich Hydropart, S.à r.l., Schiffflange	109286
Azzalay & Co S.A., Bertrange	109263	Friederich Participations, S.à r.l., Schiffflange	109287
Bestemar, S.à r.l., Bereldange	109280	G.W. Service, GmbH, Esch-sur-Alzette	109252
Bio Energy, S.à r.l., Luxembourg	109296	GeCIE S.A., Luxembourg	109264
Bio Energy, S.à r.l., Luxembourg	109296	Graci International Holding S.A., Luxembourg	109269
Blumenthal, S.à r.l., Blumenthal	109291	Grove Holdings 2, S.à r.l., Luxembourg	109256
Boissonot Finance S.A., Luxembourg	109255	Hair-World, S.à r.l., Walferdange	109251
Brazil Connection, A.s.b.l., Esch-sur-Alzette	109273	HBI, S.à r.l., Luxembourg	109267
Brink's Security Luxembourg S.A., Luxembourg	109287	Hilbert S.A., Steinfort	109290
Burger King (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	109250	IB Consulting S.A., Luxembourg	109262
C.K. Finance S.A., Luxembourg	109288	Intercoiffure La Coiffe, S.à r.l., Roeser	109295
Café bei den Krunnemecken, S.à r.l., Grevenmacher	109287	International Trading Finance S.A., Luxembourg	109275
Café bei den Krunnemecken, S.à r.l., Grevenmacher	109287	International Trading Finance S.A., Luxembourg	109275
CDRJ Worldwide (Lux), S.à r.l., Luxembourg	109272	Italcogim Financière Internationale S.A.	109265
CGS International Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	109286	Jafra S.A.	109269
Codemalux S.A., Kayl	109266	Jocemi, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	109251
Consultrade S.A., Luxembourg	109263	Jofut, S.à r.l., Luxembourg	109275
Cophil S.A., Luxembourg	109254	LA 69 S.A., Luxembourg	109290
Credimmo Corp S.A., Luxembourg	109281	LBP Luxco GP 3-Condo, S.à r.l., Senningerberg	109282
Crystal Luxco S.C.A., Luxembourg	109270	LBP Luxco GP 6-Hessen, S.à r.l., Senningerberg	109276
Crystal Luxco S.C.A., Luxembourg	109272	LJMF Investments S.A., Luxembourg	109263
Derca S.A., Luxembourg	109255	Luxespresso Systems S.A., Luxembourg	109274
Derca S.A., Luxembourg	109255	M Design, S.à r.l., Medingen	109251
Deutsche Börse Finance S.A., Luxembourg	109267	M+W Zander Luxembourg, GmbH, Luxembourg	109269
Domicile Pizza S.A., Luxembourg	109266	M.C.F. Immo, S.à r.l., Bergem	109289
DSD Luxembourg S.A., Foetz	109281	Maine Coon S.A., Luxembourg	109253
East Europe Real Estate S.A., Luxembourg	109254	Maxime, S.à r.l., Noertzange	109253
Easyfood S.A., Luxembourg	109264	MeesPierson Private Real Estate I S.A., Luxembourg	109253
		MeesPierson Private Real Estate III S.A., Luxembourg	109288
		Menuiserie Manou Majerus, S.à r.l., Medingen	109251
		Metro International S.A., Luxembourg	109274
		Old Factory Grill, S.à r.l., Foetz	109291

Ole Pedersen Golf School, S.à r.l., Luxembourg ..	109295	bourg.....	109268
One S.A., Luxembourg.....	109264	Salon La Coiffe III, S.à r.l., Remich	109295
Open End, S.à r.l., Kayl.....	109252	SES Astra S.A., Betzdorf.....	109266
Origen, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	109252	SES Global Africa S.A., Betzdorf	109267
PCService S.A., Schuttrange.....	109267	SES Global Europe S.A., Betzdorf	109266
Phipe Holding S.A., Luxembourg	109268	Success, S.à r.l., Heisdorf.....	109280
Prophouse Luxembourg, S.à r.l., Dudelange	109265	Tarinech, S.à r.l., Luxembourg.....	109288
Quiral Luxembourg S.A., Luxembourg	109288	Tinaco S.A., Luxembourg	109263
Rayol Films S.A., Bertrange.....	109266	Toiture Brück Nico, S.à r.l., Luxembourg.....	109251
Real Software Finance, S.à r.l., Luxembourg	109264	Tourlux A.G., Luxembourg.....	109291
Real Software Finance, S.à r.l., Luxembourg	109265	Vega Investments & Co S.A., Luxembourg.....	109253
RMB Holdings S.A., Luxembourg	109268	Vega Investments & Co S.A., Luxembourg.....	109253
RMB Holdings S.A., Luxembourg	109280	Vega Investments & Co S.A., Luxembourg.....	109254
RMB Holdings S.A., Luxembourg	109281	Weaver Street Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	109269
Ronndriesch 4 Holding (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg	109254	Zademar S.A., Luxembourg	109272
Russia International Card Finance S.A., Luxem- bourg.....		Zen S.A., Kayl.....	109252

FINANCIERE CHIRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.437.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2006:

- RUSHBURY INVESTMENTS LIMITED, demeurant à Charlestown, Nevis et GRETTON INVESTMENTS LIMITED, demeurant à Charlestown, Nevis, ont été nommés administrateurs en remplacement de Monsieur Bruno Beernaerts et Monsieur David De Marco, démissionnaires. Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur l'année 2010.

- Monsieur Alexandre Garese, demeurant professionnellement à 119019 Moscou, Russie, a été nommé administrateur, son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur l'année 2010.

- Le siège social de la société a été transféré au 79, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116213.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

BURGER KING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 52.734.325.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 116.769.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de l'associé unique de la Société tenue à Luxembourg en date du 20 octobre 2006 que la résolution suivante a été adoptée:

- Monsieur Peter Bernard, né à Woodford, Essex, Royaume-Uni, le 11 août 1948, demeurant à Sonnenbergstrasse 126, 8032, Zurich, Suisse, est nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 20 octobre 2006, et ce, pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- Monsieur Xavier Pauwels,

- Monsieur Charles Jolley,

- Monsieur Martin Brok,

- Monsieur Peter Bernard.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116256.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

M DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5328 Medingen, 4A, rue de Dalheim.
R. C. Luxembourg B 62.674.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(113236.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

MENUISERIE MANOU MAJERUS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5328 Medingen, 4A, rue de Dalheim.
R. C. Luxembourg B 45.104.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(113237.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

TOITURE BRÜCK NICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 87.275.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(113238.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

HAIR-WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 45, rue de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 79.300.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(113239.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

JOCEMI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 103.481.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2006.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(113242.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

109252

ZEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Kayl.

R. C. Luxembourg B 99.681.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2006.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(113243.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

OPEN END, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kayl.

R. C. Luxembourg B 64.077.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2006.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(113244.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

ORIGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 72.200.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2006.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(113245.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

G.W. SERVICE, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 102.503.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2006.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(113246.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

ABS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 43.368.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 octobre 2006.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(113247.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

MAXIME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3380 Noertzange, 62, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 29.798.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Signature.

(115612.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

MAINE COON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.750.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115652.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

VEGA INVESTMENTS & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.668.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115653.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

VEGA INVESTMENTS & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.668.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115655.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

MeesPierson PRIVATE REAL ESTATE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 99.353.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

Pour MeesPierson PRIVATE REAL ESTATE I S.A.

MONTEREY SERVICES S.A. / UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur / -

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116185.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

VEGA INVESTMENTS & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.668.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115658.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

EAST EUROPE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 85.222.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115663.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

COPHIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.274.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115666.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ABN AMRO PROFIL FUNDS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 66.087.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Leinkauf-Schiltz

Legal & Compliance Assistant

(115677.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

RONNDRIESCH 4 HOLDING (LUXEMBURG) S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 95.431.

Auszug des Protokolls der Hauptversammlung der Aktionäre vom 12. Juli 2006

Fünfter Beschluss

Die Hauptversammlung bestellt zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern:

- Herrn Torsten Temp, Bankdirektor, mit Berufsadresse in D-20457 Hamburg, Alter Wall 22;
- Herrn Wilhelm Burke, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-22393 Hamburg, Blöckhorn 1.

Die Mandate der neuen Verwaltungsratsmitglieder enden mit der ordentlichen Hauptversammlung des Jahres 2012.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

RONNDRIESCH 4 HOLDING (LUXEMBURG) S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115764.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109255

DERCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 62.037.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(115680.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

DERCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 62.037.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(115683.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ASARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 72.957.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(115698.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ASARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 72.957.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(115702.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

BOISSONOT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 85.871.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 octobre 2006 que:

- Monsieur Jan Rottiers a démissionné de son poste d'administrateur;

- La Société à responsabilité limitée LUXEMBOURG MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, a été élue administrateur. Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116186.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

GROVE HOLDINGS 2, Société à responsabilité limitée.
Share capital: USD 17,500.-.
 Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
 R. C. Luxembourg B 120.674.

—
 STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of August.

Before Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the original of the present deed.

There appeared:

GROVE HOLDINGS 1, a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

here represented by Maître François Deprez, lawyer, residing in Luxembourg,
 by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 30 August 2006.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the here above stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized among themselves and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of GROVE HOLDINGS 2 (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, and grant loans or otherwise assist any direct or indirect shareholder and/or partner of the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The Company's share capital is set at seventeen thousand five hundred United States Dollars (USD 17,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of thirty-five United States Dollars (USD 35.-) each. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 6. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 8. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners, at a majority of three-quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 9. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 10

10.1. The Company is managed by a board of managers composed of one or several managers of class 1 (the «Class 1 Managers»), and of one or several managers of class 2 (the «Class 2 Managers»), who need not be partners.

Any reference made hereinafter to the «managers» shall be construed as a reference to the Class 1 Managers and/or the Class 2 Manager, depending on the context and as applicable.

10.2. In dealing with third parties the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The managers are appointed by the partners, who fix the term of their office. They may be dismissed freely at any time by the partners.

10.3. The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of a Class 1 Manager together with a Class 2 Manager or the signature of any person to whom such power shall have been delegated by the board of managers or the Company.

Art. 11

11.1. The board of managers may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

11.2. The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

11.3. Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least seventy-two (72) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

11.4. No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

11.5. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

11.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.7. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is/two managers are present or represented at a meeting of the board of managers, provided that at least a Class 1 Manager and a Class 2 Manager must be present or represented at any such meeting. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting but will only be validly taken if approved by at least a Class 1 Manager and a Class 2 Manager.

11.8. The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12.

12.1. Other than the provision of any financing in connection with the direct or indirect acquisition of Capco (the «Transaction») as in effect on the date hereof, the material terms of which financings are set forth in the commitment letters provided to the B Partner and the C Partner of GROVE HOLDINGS 1, S.à r.l. («GR 1»), as defined in any shareholders' agreement between the partners of GR 1 (the «Shareholders' Agreement»), on or prior to the date of the Shareholders' Agreement, and the repayment of such indebtedness in whole or in part, any payment to, or any sale, lease, transfer or other disposition of any of GR 1's properties or assets to, or any purchase of any property or assets from, or any entry into or amendment of any transaction, contract, agreement, understanding, loan, advance or guarantee with or for the benefit of, an A Partner or any Affiliate of an A Partner of GR 1, other than GR 1 and its subsidiaries, that is on terms that are substantially less favourable in the aggregate to GR 1 or such subsidiary of GR 1 than any such terms that could reasonably have been expected to have been obtained in a comparable transaction by GR 1 or such Affiliate with an unrelated person or entity, shall be considered an «A Partner Transaction» for the purposes of this Article.

12.2. For as long as Rob Heyvaert shall be entitled to serve on the board of GR 1 pursuant to the terms of the Shareholders' Agreement, the Company shall take no action with respect to the consummation of an A Partner Transaction or a Restricted Action, as defined in the Shareholders' Agreement, without the approval of the B Partners of GR 1 (such approval not to be unreasonably withheld; it being understood that the only reasonable basis to withhold such approval would be the failure of such a transaction to be an arms-length transaction).

12.3. In the event that Rob Heyvaert is no longer entitled to serve on the board of GR 1 pursuant to the terms of the Shareholders' Agreement, the Company shall take no action with respect to the consummation of an A Partner Transaction or a Restricted Action, as defined by the Shareholders' Agreement, which shall have been objected to by the then current CEO of Capco, provided, however, that if the then current CEO of Capco is (i) an Affiliate of an A Partner (as defined in the Shareholders' Agreement), (ii) employed by an Affiliate of an A Partner or (iii) was an Affiliate of an A Partner or employed by an Affiliate of an A Partner at any time in the two (2) years prior to such an A Partner Transaction, the Company shall take no action with respect to the consummation of an A Partner Transaction or a Restricted Action which shall have been reasonably objected to by a representative designated by the Managers of GR 1.

12.4. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or, in his absence, by any manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by any manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 13. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 14. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 15. Subject to the provisions of the Shareholders' Agreement, the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles of Association.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 16. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 17. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 18. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 19. The Company's year commences on January 1, and ends on December 31.

Art. 20. Each year on December 31, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 22. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 23. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by GROVE HOLDINGS 1 prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of seventeen thousand five hundred United States Dollars (USD 17,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2007.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand Euro.

General meeting of partners

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period of time:
 - Mr William S. Chisholm, a managing director of SYMPHONY TECHNOLOGY GROUP LLC, born on January 25, 1969 in Boston, Massachusetts, residing at 4015 Miranda Avenue, Palo Alto, CA 94304 USA, is appointed a Class 1 Manager;
 - Mr Doug Smith, a managing director of SYMPHONY TECHNOLOGY GROUP LLC, born on 7 July 1951 in New York, residing at 4015 Miranda Avenue, Palo Alto, CA 94304 USA, is appointed as Class 1 Manager;
 - Mr Rob Heyvaert, CEO of companies, born on 10 January 1964 in Antwerpen, residing at Della Faillelaan 24, 2020 Antwerpen, is appointed as Class 1 Manager;
 - INVESTMENT LUXCO, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 104.576 is appointed as Class 2 Manager.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trentième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

GROVE HOLDINGS 1, une société à responsabilité régie selon les lois du Luxembourg, non encore enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

représentée par Maître François Deprez, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 30 août 2006.

Ladite procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination GROVE HOLDINGS 2 (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, s'il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Des établissements secondaires pourront être établis soit au Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'une décision du gérant ou, si il y'en a plusieurs, du conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normal au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Part sociales

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à dix-sept mille cinq cent US dollars (USD 17.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de trente-cinq US dollars (USD 35,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 7. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 10

10.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un ou de plusieurs gérants de classe 1 (les «Gérants de Classe 1»), et d'un ou de plusieurs gérants de classe 2 (les «Gérants de Classe 2»), qui n'ont pas besoin d'être associés.

Toute référence aux «gérants» sera interprétée comme une référence aux Gérants de Classe 1 et/ou de Classe 2, en fonction du contexte et comme applicable.

10.2. Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Les gérants sont nommés par les associés, qui fixent la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables par les associés.

10.3. La Société est engagée en toutes circonstances, par les signatures d'un Gérant de Classe 1 avec celle d'un gérant de Classe 2 ou la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs auront été délégués par le conseil de gérance ou par la Société.

Art. 11.

11.1. Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

11.2. Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

11.3. Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins soixante-douze heures (72) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

11.4. Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

11.5. Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

11.6. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

11.7. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité de gérants est/ou si deux gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance, à condition qu'au moins un gérant de Classe 1 et un gérant de Classe 2 soit présent ou représenté lors d'une telle réunion. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion mais seront valablement prises qu'à condition d'être approuvées par un gérant de Classe 1 et un gérant de Classe 2 au moins.

11.8. Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, le tout constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 12.

12.1. Hormis l'octroi de tout financement se rapportant à l'acquisition directe ou indirecte de Carpo (the «Transaction») en vigueur à la date du présent document, les conditions substantielles desdits financements sont définies dans les lettres d'engagement transmises à l'Associé B et à l'Associé C de GROVE HOLDINGS 1, S.à r.l. («GR 1») tel que définies dans le pacte d'actionnaire entre les associés de GR 1 («Pacte d'Actionnaires») avant ou à la date du Pacte d'Actionnaires, et le remboursement total ou partiel dudit endettement, tout paiement à, ou toute vente, location ou autre disposition de l'un des avoirs ou des actifs de GR 1 à, ou tout achat d'un bien ou d'un actif auprès de, ou toute conclusion ou modification d'une transaction, d'un contrat, d'un accord, d'un arrangement, d'un prêt, d'une avance ou d'une garantie avec ou au profit de l'Associé A ou d'un affilié d'un Associé A de GR 1, autre que GR 1 et ses filiales, qui présente des conditions qui sont nettement moins favorables dans l'ensemble pour GR 1 ou la filiale concernée de GR 1 que les dites conditions dont on aurait raisonnablement pu prévoir qu'elles auraient été obtenues dans une transaction comparable par GR 1 ou ladite filiale avec une personne ou un entité non apparentées, seront considérés comme étant une «Transaction de l'Associé» aux fins de cet article.

12.2. Aussi longtemps que Rob Heyvaert sera habilité à siéger au conseil d'administration de GR 1, conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires, la Société ne prendra aucune mesure eu égard à la réalisation d'une Transaction d'Associé A ou une Action Restreinte sans l'accord de l'Associé B tels que définis dans le Pacte d'Actionnaires (ledit accord ne pouvant pas être refusé déraisonnablement; étant entendu que l'unique base raisonnable permettant de refuser ledit accord serait que ladite transaction ne soit pas une transaction normale du marché).

12.3. Au cas où Rob Heyvaert n'est plus habilité à siéger au conseil d'administration de GR 1, conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires, la Société ne prendra aucune mesure eu égard à la réalisation d'une Transaction d'Associé A ou une Action Restreinte, telles que définies dans le Pacte d'Actionnaires, qui aura été contestée par le PDG de Capco, en fonction à ce moment-là, à condition toutefois que le PDG de Capco, en fonction à ce moment-là, soit (i) un Affilié de l'Associé A, (ii) employé par un Affilié d'un Associé A ou (iii) a été un Affilié d'un Associé A ou employé par un Affilié de l'Associé A à un moment donné dans les deux (2) ans avant ladite Transaction d'Associé A, la Société ne prendra aucune mesure eu égard à la réalisation d'une Transaction d'Associé A ou une Action Restreinte qui aurait été raisonnablement contestée par un représentant désigné par les Gérants de GR 1.

Art. 13. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

C. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Sous réserve d'une majorité plus importante prévue dans les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société que moyennant une décision unanime. Pour toute autre modification statutaire, l'approbation d'une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social est requise.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

D. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

E. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et la paiement du passif de la Société.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par GROVE HOLDINGS 1, prénommée.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été payées en numéraire de sorte que la somme de dix-sept mille cinq cents US dollars (USD 17.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire sous-signé.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et finira le 31 décembre 2007.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à deux mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

La personne mentionnée ci-dessus, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, a aussitôt pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur William S. Chisholm, «managing director» de SYMPHONY TECHNOLOGY GROUP LLC, né le 25 janvier 1969 à Boston, Massachusetts, demeurant au 4015 Miranda Avenue, Palo Alto, CA 94304 USA, est nommé Gérant de Classe 1;

- Monsieur Doug Smith, «managing director» de SYMPHONY TECHNOLOGY GROUP LLC, né le 7 juillet 1915 à New York, demeurant au 4015 Miranda Avenue, Palo Alto, CA 94304 USA, est nommé Gérant de Classe 1;

- Monsieur Rob Heyvaert, «CEO» de sociétés, né le 10 janvier 1964 à Anvers, résidant à Della Faillelaan 24 à 2020 Anvers, est nommé Gérant de Classe 1;

- INVESTMENT LUXCO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 104.576, est nommée Gérant de Classe 2.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les mandataires des comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Deprez, M. Schaeffer.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 septembre 2006, vol. 907, fol. 2, case 8. – Reçu 136,40 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(116132.3/239/410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

IB CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 23.566.

En date du 5 octobre 2006, l'assemblée générale a pris acte des démissions de Maître Denis Lenfant de son mandat d'administrateur et de Monsieur Sébastien Kopp de son mandat de commissaire.

A cette même date, l'assemblée a décidé de nommer comme administrateur Mademoiselle Tanja Weins, employée privée, demeurant à L-4970 Bettange-sur-Mess, 25, route des 3 Cantons et comme commissaire Monsieur Jean Thyssen, comptable, demeurant à L-6111 Junglinster, 15, rue Tun Deutsch.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IB CONSULTING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04352. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115767.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ASARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 72.957.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Signature.

(115704.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

CONSULTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 109.390.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115706.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

TINACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 109.102.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115709.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

LJMF INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 102.185.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115716.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

AZZALAY & CO, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 92.887.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 18 septembre 2006 que:

L'assemblée générale décide de révoquer le commissaire aux comptes actuel, à savoir Madame Claire Gauthrot, commissaire aux comptes, demeurant à L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV05811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115864.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109264

GeCIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 94.344.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115718.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

EASYFOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 101.710.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115720.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

REAL SOFTWARE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 93.861.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06452, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Signature

Un Mandataire

(115725.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.255.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 8 août 2006, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandi de sa fonction d'Administrateur de la société et de Président du Conseil. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Sergio Vandi, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004. Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Mirko La Rocca en qualité de Président, celui-ci demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

Le Conseil d'Administration

M. La Rocca / O. Piccinelli

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV04903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115755.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

REAL SOFTWARE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 93.861.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06449, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Signature

Un Mandataire

(115727.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ITALCOGIM FINANCIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: 8, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 59.571.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115756.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

F2L & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 108.708.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115777.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

PROPHOUSE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3512 Dudelange, 200-202, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 91.827.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115781.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

EURFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 38.453.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 28 septembre 2006

Administrateur-Délégué:

Le Conseil d'Administration a décidé de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Jean Zeimet, réviseur d'entreprise, demeurant à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Son mandat prendra fin en même temps que son mandat d'administrateur à savoir lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2011.

Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2006, réf. LSO-BV02815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115786.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

DOMICILE PIZZA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 23, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 84.296.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115784.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

RAYOL FILMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 39, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 99.183.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115788.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

CODEMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3660 Kayl, 25, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 47.450.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(115793.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SES ASTRA, Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 22.589.

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 28 juin 2006, M. Daniel, Steven Goldberg, demeurant à Roosevelt-plantsoen 4, 2517 La Haye, Pays-Bas, a été coopté administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 16 octobre 2006.

P. McCarthy

SVP Chief Financial Officer

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(115798.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SES GLOBAL EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 101.506.

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 28 juin 2006, M. Daniel, Steven Goldberg, demeurant à Roosevelt-plantsoen 4, 2517 La Haye, Pays-Bas, a été coopté administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 16 octobre 2006.

P. McCarthy

SVP Chief Financial Officer

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(115799.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SES GLOBAL AFRICA, Société Anonyme.
Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 101.505.

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 28 juin 2006, M. Daniel, Steven Goldberg, demeurant à Roosevelt-plantsoen 4, 2517 La Haye, Pays-Bas, a été coopté administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 16 octobre 2006.

P. McCarthy

SVP Chief Financial Officer

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(115801.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

EUROTRUST, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 86.381.

Par la présente, je vous prie de noter que je démissionne de mon poste d'administrateur de la société EUROTRUST, immatriculée au R.C. sous le numéro B 86.381, et ce, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

G. Vogel.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115806.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

PCSERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5372 Schuttrange, 2, rue du Verger.
R. C. Luxembourg B 107.741.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV07075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115820.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

DEUTSCHE BÖRSE FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 92.732.

Le bilan de DEUTSCHE BÖRSE FINANCE S.A. au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Signature

Un mandataire

(115821.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

HBI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 109.134.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Signature.

(115847.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

109268

PHIPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 991.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 42.238.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 29 juin 2006, les actionnaires ont pris la décision suivante:
- Acceptation du renouvellement de Telma Racy avec adresse professionnelle au 62-9E Andar, rua Presidente Prudente, BR-01408-030 São Paulo, au poste d'administrateur et au poste d'administrateur-délégué, avec effet immédiat au 29 juin 2006 et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement de Tania Racy avec adresse professionnelle au 197, rua Adolfo Tabacow, BR-01456-040 São Paulo, au poste d'administrateur avec effet immédiat au 29 juin 2006 et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement de Luis Olavo Baptista avec adresse professionnelle au 1294, Avenida Paulista, BR-01310-915 São Paulo, au poste d'administrateur avec effet immédiat au 29 juin 2006 et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement de Gérard Becquer avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste d'administrateur avec effet immédiat au 29 juin 2006 et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007,

- Acceptation du renouvellement de EUROFID, S.à r.l. avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que Commissaire avec effet immédiat au 29 juin 2006 et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05167. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115808.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

RUSSIA INTERNATIONAL CARD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 103.464.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

TMF CORPORATE SERVICES S.A. / TMF SECRETARIAL SERVICES S.A.

Director / Director

Signature / Signature

(115837.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

RMB HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 35.267.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société RMB HOLDINGS S.A. qui s'est tenue extraordinairement en date du 15 juin 2006 que:

La société anonyme UNITED CAPITAL CONTROLLERS établie au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommée en tant que Commissaire aux Comptes de la société en remplacement de EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. démissionnaire avec effet immédiat jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06842. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115905.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

WEAVER STREET LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 83.785.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

X. Kotoula

Gérante

(115855.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

M+W ZANDER LUXEMBURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 105.245.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(115865.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

JAFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: 370, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 64.013.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(115870.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

GRACI INTERNATIONAL HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 21.011.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 29 septembre 2006 à Rome

L'assemblée générale décide de remplacer les administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Vincenzo Farina, administrateur, avec adresse professionnelle à Rome, via Cicerone, 66,
 - Monsieur Giovanni Raimondi, administrateur, avec adresse professionnelle à Rome, via Cicerone, 66,
 - Monsieur Francesco Ferragina, administrateur, avec adresse professionnelle à Rome, via Cicerone, 66,
- par
- Monsieur Giuseppe Benedetto, administrateur, avec adresse professionnelle à Rome, via Cicerone, 66,
 - Monsieur Paolo Ruta, administrateur, avec adresse professionnelle à Rome, via Cicerone, 66,
 - Monsieur Marco Mariani, administrateur, avec adresse professionnelle à Rome, via Cicerone, 66,
- jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2009.

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Giuseppe Benedetto, comme administrateur-délégué de la société jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2009.

Pour GRACI INTERNATIONAL HOLDING S.A.

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115878.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

CRYSTAL LUXCO, Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 114.055.

In the year two thousand and six, on the twenty-seventh day of September.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of CRYSTAL LUXCO (the «Company»), a société en commandite par actions, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 114.055, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 13 December 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 2 May 2006, number 861. The articles of incorporation have been last amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 28 April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 10 August 2006 number 1527.

The meeting is opened at 3:00 p.m., with Mrs Rachel Uhl, jurist, with professional address in Luxembourg, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Ms Charlène Herbain, maître en droit, residing in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the share capital by an amount of one hundred thousand pound sterling (GBP 100,000.-) in order to increase it from its current amount of two million one hundred twenty-five thousand two pound sterling (GBP 2,125,002.-) up to two million two hundred twenty-five thousand two pound sterling (GBP 2,225,002.-) through the issue of one hundred thousand (100,000) Ordinary Shares, with a par value of one pound sterling (GBP 1.-) each;

2. Subsequent amendment of article 6.1. of the articles of incorporation of the Company;

3. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the share capital by an amount of one hundred thousand pound sterling (GBP 100,000.-) in order to increase it from its current amount of two million one hundred twenty-five thousand two pound sterling (GBP 2,125,002.-) up to two million two hundred twenty-five thousand two pound sterling (GBP 2,225,002.-) through the issue of one hundred thousand (100,000) Ordinary Shares, with a par value of one pound sterling (GBP 1.-) each.

The one hundred thousand (100,000) Ordinary Shares have been entirely subscribed by Dominic Richardson, business manager, born on 24 January 1958, in Manchester, residing at 297 Woodstock Road, Oxford, OX2 NY, England, and paid up in cash by the subscriber so that the total amount of one hundred thousand pound sterling (GBP 100,000.-) is at the disposal of the Company, as it has been proven to the undersigned notary.

The proxyholder is authorised to subscribe the new shares in the name and on behalf of the subscriber.

The non-subscribing shareholders expressly waive their preferential subscription right in connection with the present capital increase.

The total contribution of one hundred thousand pound sterling (GBP 100,000.-) is entirely allocated to the share capital.

Second resolution

As a consequence of the above mentioned resolution, article 6.1. of the articles of incorporation of the Company is amended and shall now read as follows:

«**6.1. Subscribed Capital.** The Company has a subscribed capital of two million two hundred twenty-five thousand two pound sterling (GBP 2,225,002.-) represented by fully paid up shares, consisting of:

(a) Two million two hundred twenty-five thousand one (2,225,001) Ordinary Shares with a nominal value of one pound Sterling (GBP 1.-) each; and

(b) One (1) Manager Share with a nominal value of one pound Sterling (GBP 1.-).

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. Subject to Article 6.8, no shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by law.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges which shall be borne by the Company under any form whatsoever as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euro. There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed. This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions CRYSTAL LUXCO (la «Société»), ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.055, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 mai 2006, numéro 861. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 10 août 2006, numéro 1527.

L'Assemblée est ouverte à 15:00 heures sous la présidence de Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Mlle Charlène Herbain, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui est aussi choisit comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent mille livres sterling (GBP 100.000,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de deux millions cent vingt-cinq mille deux livres sterling (GBP 2.125.002,-) à deux millions deux cent vingt-cinq mille deux livres sterling (GBP 2.225.002,-) par l'émission de cent mille (100.000) Actions Ordinaires, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune;
2. Modification subséquente de l'article 6.1. des statuts de la Société;
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent mille livres sterling (GBP 100.000,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de deux millions cent vingt-cinq mille deux livres sterling (GBP 2.125.002,-) à deux millions deux cent vingt-cinq mille deux livres sterling (GBP 2.225.002,-) par l'émission de cent mille (100.000) Actions Ordinaires, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

Les cent mille (100.000) Actions Ordinaires ont été entièrement souscrites par Dominic Richardson, business manager, né le 24 janvier 1958, à Manchester, demeurant au 297 Woodstock Road, Oxford, OX2 NY, Angleterre, et payées en numéraire par le souscripteur, de sorte que le montant total de cent mille livres sterling (GBP 100.000,-) est à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Le mandataire est autorisé à souscrire les nouvelles actions au nom et pour le compte du souscripteur.

Les actionnaires non-souscripteurs renoncent expressément à leur droit préférentiel de souscription en relation avec la présente augmentation de capital.

L'apport total de cent mille livres sterling (GBP 100.000,-) est entièrement alloué au capital social.

Deuxième résolution

A la suite des actions ainsi réalisées, les statuts de la Société sont entièrement modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**6.1. Capital souscrit.** La Société a un capital souscrit de deux millions deux cent vingt-cinq mille deux livres sterling (GBP 2.225.002,-) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en:

(a) deux millions deux cent vingt-cinq mille une (2.225.001) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune; et

(b) une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-). Toutes les actions votent ensemble et, sauf si la loi ou les présents statuts en disposent autrement, les porteurs d'actions de classes différentes ne seront pas en droit de voter séparément sur une question. Sous réserve de l'Article 6.8, aucune classe d'action ne comporte un droit de préemption sur quelque action de la Société que ce soit, sauf si la loi en dispose autrement.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, C. Herbain, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2006, vol. 29CS, fol. 77, case 5. – Reçu 1.490,20 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

J. Elvinger.

(116155.3/211/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

CRYSTAL LUXCO, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 114.055.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44291 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

J. Elvinger.

(116158.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

CDRJ WORLDWIDE (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 64.014.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(115873.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

ZADEMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 87.934.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2006, réf. LSO-BV06018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour ZADEMAR S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M. Kara / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(115948.6//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

BRAZIL CONNECTION, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 251, rue du Luxembourg.
R. C. Luxembourg F 6099.

STATUTS

Entre les soussignés:

Ferreira De Souza Renato Zincor, résidant 251, rue de Luxembourg, L-4222 Esch-sur-Alzette, Brésilienne;

Heleno Duarte Natalia Laurinda, Commerçante privée, résidante 251, rue du Luxembourg, L-4222 Esch-sur-Alzette, Portugaise;

Ferreira De Souza Ulicio, Commerçante privée, résidante 251, rue de Luxembourg, L-4222 Esch-sur-Alzette, Brésilienne;

et toutes les personnes qui adhéreront ultérieurement, il est constitué une association sans but lucratif, régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, ainsi que par les présents statuts.

Chapitre I^{er}. - Dénomination, Siège, Durée, Objet

L'association porte la dénomination BRAZIL CONNECTION.

Art. 2. Le siège de l'association est établi à Esch-sur-Alzette, 251, rue du Luxembourg.

Art. 3. La durée de l'association est illimitée.

Art. 4. L'association a pour objet de manifestations (apprésentation de la culture du Brésil), gastronomie (nourriture et boissons), sports (football, poulailler), événements culturelles (apprésentation de la peinture brésilienne, folklore brésilienne indigène).

Chapitre II. - Membres

Art. 5. Le nombre des membres est illimité, il ne peut cependant être inférieur à trois.

Art. 6. Peut devenir membre actif toute personne en manifestant sa volonté, déterminée à observer les présents statuts et agréée par le comité.

Art. 7. Peut devenir membre donateur toute personne qui, sans prendre part activement au fonctionnement de l'association, lui prêt une aide financière annuelle, selon une cotisation fixée par l'art. 9 des présents statuts, et modifiable annuellement sur décision de l'assemblée générale.

Art. 8. Le comité peut conférer le titre de membre honoraire à des personnes qui ont rendu des services au fait des dons à l'association.

Art. 9. La cotisation annuelle pour les membres est fixée à EUR 1.000,- (mille euros).

Art. 10. La qualité de membre se perd:

1. par démission écrite au comité;
2. par exclusion prononcée par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents pour violation des statuts ou pour tout autre motif grave;
3. par décès.

Art. 11. Le membre démissionnaire et exclu n'a aucun droit sur le fond social ne peut réclamer le remboursement des cotisations.

Chapitre III. - Du comité

Art. 12. L'association est administrée par un comité qui se compose d'un nombre impair de membres compris entre 3, dont: le président, le secrétaire et le trésorier. Les membres du comité sont élus pour 1 an par l'assemblée générale. Lorsqu'un administrateur cesse ses fonctions avant l'expiration de son mandat, le comité peut provisoirement pourvoir à son remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale. Le membre du comité alors élu achèvera le mandat de son prédécesseur.

Les membres sortants sont rééligibles.

Les membres du comité désignent entre eux pour la durée de 2 an(s) un président un secrétaire et un trésorier. Ils sont rééligibles.

Les candidatures pour un mandat au sein du comité doivent être adressées (par écrit), au président (au moins 48 heures) avant l'assemblée générale.

Art. 13. Le comité se réunit aussi souvent que les intérêts de l'association l'exigent sur Convocation du président ou de 2 de ses membres. Les décisions du comité sont prises à la majorité des voix, émises par les membres présents.

Art. 14. Le comité a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les Statuts ou par la loi est de sa compétence.

Art. 15. L'association est engagée en toute circonstance par la signature conjointe du président et du secrétaire ou du trésorier.

Chapitre IV. - De l'Assemblée Générale

Art. 16. L'Assemblée Générale se réunit annuellement dans le courant du mois février au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Elle se réunit en séance extraordinaire chaque fois qu'elle est convoquée par le comité ou lorsqu'un cinquième des associés en fait la demande.

Les convocations sont faites huit jour au moins à l'avance par voie de presse et/ou par lettres individuelles indiquant obligatoirement l'ordre du jour.

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des voix des membres Présents (en cas de partage la voix du président est prépondérante) sauf dans les cas où il en est décidé autrement par les statuts ou par la loi.

Chaque membre de l'assemblée a une voix.

Les membres peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre membre, par procuration écrite. Aucun membre ne peut représenter plus de deux membres.

Art. 17. L'Assemblée Générale délibère sur la nomination et la révocation des administrateurs. L'Assemblée Générale entend les rapports du comité sur la situation financière de l'association.

Elle se prononce sur les comptes de l'exercice écoulé, sur le prochain budget et délibère sur les questions à l'ordre du jour.

Deux réviseurs de caisse, non membres du comité, sont désignés annuellement par l'Assemblée Générale.

Chapitre V. - Divers

Art. 18. Les statuts pourront être modifiés conformément aux dispositions prévues par les art. 4, 8 et 9 de la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, sur les associations sans but lucratif.

Art. 19. La dissolution de l'association est régie par l'art. 20 de la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

Art. 20. En cas de dissolution de l'association les fonds de l'association reviendront, après apurement des toutes les dettes, charges et frais de liquidation, à une oeuvre de Bienfaisance (de son choix).

Art. 21. Pour les cas non prévus par les présents statuts, les associés se référeront à la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

Art. 22. L'assemblée constituante qui s'est réunie au 251, rue de Luxembourg à Esch-sur-Alzette, le 21 octobre 2006 a approuvé les présents statuts.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06284. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116271.3//89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

LUXESPRESSO SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 88.618.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06474, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(115875.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

METRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.790.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration tenu le 24 septembre 2006

Le Conseil d'Administration de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Peter Castenfelt de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

METRO INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115957.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

INTERNATIONAL TRADING FINANCE S.A., Aktiengesellschaft (in Liquidation).

Gesellschaftssitz: L-2132 Luxemburg, 24, avenue Marie-Thérèse.
H. R. Luxemburg B 76.766.

Die Bilanz vom 31. Dezember 2004, registriert in Luxemburg, am 25. Oktober 2006, Ref. LSO-BV06705, wurde beim Handels - und Gesellschaftsregister Luxemburg am 26. Oktober 2006 hinterlegt.

Erwähnung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. Oktober 2006.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

(115884.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

INTERNATIONAL TRADING FINANCE S.A., Aktiengesellschaft (in Liquidation).

Gesellschaftssitz: L-2132 Luxemburg, 24, avenue Marie-Thérèse.
H. R. Luxemburg B 76.766.

Die Bilanz vom 31. Dezember 2005, registriert in Luxemburg, am 25. Oktober 2006, Ref. LSO-BV06708, wurde beim Handels - und Gesellschaftsregister Luxemburg am 26. Oktober 2006 hinterlegt.

Erwähnung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. Oktober 2006.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

(115886.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

1000 COMMUNICATION MILL EVEN PR & COMMUNICATION CONSULTANT, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7329 Heisdorf, 54, rue de Müllendorf.

R. C. Luxemburg B 52.683.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115894.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

EDITOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7329 Heisdorf, 54, rue de Müllendorf.

R. C. Luxemburg B 24.678.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115895.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

JOFUT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxemburg B 101.397.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06660, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(115926.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

LBP LUXCO GP 6-HESEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 120.704.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the seventh of September.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Here appeared:

LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, under process of registration with the Trade and Company Register of Luxembourg, and having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

here represented by Mr Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of one proxy given on September 6, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests. It may further act as general partner to any partnership.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name LBP LUXCO GP 6-HESEN, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed *ad nutum*.

Art. 13. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

Art. 14. The manager(s) may sub-delegate all or part of his (their) powers to one or several ad hoc agents, appointed in accordance with the rules of representation of the Company by its manager(s), and the manager(s) will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 15. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 18. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers (or the sole manager) prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 20. At the time of winding-up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2007.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, declared to subscribe to the five hundred (500) shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The sole shareholder is appointed as sole manager of the Company for an unlimited period of time.
- 2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

ici représentée par M. Fatah Boudjelida, employée privé, avec adresse professionnelle à l'Aérogolf Center Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 6 septembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle peut encore agir comme associé commandité de toute société en commandite.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination LBP LUXCO GP 6-HESSSEN, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un membre du Conseil de Gérance.

Art. 14. Le(s) gérant(s) peut (peuvent) subdéléguer la totalité ou une partie de ses (leurs) pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc, nommé en conformité avec les règles de représentation de la Société, et le(s) gérant(s) détermine(nt) les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant (ou le Conseil de Gérance) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2007.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux cinq cents (500) parts sociales et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en liquide de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

- 1) L'associé unique est nommé gérant unique de la Société pour une durée indéterminée.
- 2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 58, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

J. Elvinger.

(116402.3/211/256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

SUCCESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7329 Heisdorf, 54, rue de Müllendorf.

R. C. Luxembourg B 21.978.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115899.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

BESTEMAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 3, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 104.837.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115906.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

RMB HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 35.267.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(115913.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

EXCELLENCE RECRUITMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 25, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 106.045.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05111, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour EXCELLENCE RECRUITMENT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115956.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

CREDIMMO CORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 101.146.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration de la société anonyme CREDIMMO CORP S.A., avec siège social à L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 101.146, tenue en date du 13 octobre 2006:

1) La démission de la société REGULAR HOLDING INVESTMENT INC, avec siège social à PO Box 3152, Road Town (BVI), inscrite au Registre des sociétés de Road Town (BVI) sous le numéro 502 820 de son mandat d'administrateur de la société;

2) La démission de la société TAMBAYRA HOLDINGS CORP, avec siège social à PO Box 3152, Road Town (BVI), inscrite au Registre des sociétés de Road Town (BVI) sous le numéro 588 716 de son mandat d'administrateur de la société;

3) La nomination de la société STEIN INVESTITION AG, ayant son siège social à L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.132 comme administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011;

4) La nomination de la société BELUX CAPITAL S.A., ayant son siège social à L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.217 comme administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour la société

M. Dudkiewicz

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115901.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

RMB HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.267.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(115914.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

DSD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 95.729.

—
Extrait de résolution de révocation du Commissaire aux Comptes

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée des Actionnaires, tenue en date du 22 mai 2006 que:
L'Assemblée révoque Monsieur Richard Gauthrot de sa qualité de Commissaire aux Comptes et élit en son remplacement:

- Monsieur Régis Butryn, Expert-Comptable, demeurant 2, rue des Hortensias, F-57255 Sainte Marie-aux-Chênes, jusqu'à la prochaine assemblée.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115920.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

LBP LUXCO GP 3-CONDO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 120.706.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the seventh of September.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Here Appeared:

LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, under process of registration with the Trade and Company Register of Luxembourg, and having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

here represented by Mr Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of one proxy given on September 6, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests. It may further act as general partner to any partnership.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name LBP LUXCO GP 3-CONDO, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed *ad nutum*.

Art. 13. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

Art. 14. The manager(s) may sub-delegate all or part of his (their) powers to one or several ad hoc agents, appointed in accordance with the rules of representation of the Company by its manager(s), and the manager(s) will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 15. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 18. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers (or the sole manager) prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 20. At the time of winding-up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2007.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, declared to subscribe to the five hundred (500) shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The sole shareholder is appointed as sole manager of the Company for an unlimited period of time.
- 2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

ici représentée par M. Fatah Boudjelida, employé privé, avec adresse professionnelle à l'Aérogolf Center Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 6 septembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle peut encore agir comme associé commandité de toute société en commandite.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination LBP LUXCO GP 3-CONDO, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un membre du Conseil de Gérance.

Art. 14. Le(s) gérant(s) peut (peuvent) subdéléguer la totalité ou une partie de ses (leurs) pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc, nommé en conformité avec les règles de représentation de la Société, et le(s) gérant(s) détermine(nt) les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant (ou le Conseil de Gérance) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2007.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, LBP LION HOLDINGS, S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux cinq cents (500) parts sociales et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en liquide de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

- 1) L'associé unique est nommé gérant unique de la Société pour une durée indéterminée.
- 2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

109286

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 58, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

J. Elvinger.

(116406.3/211/256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

ATELIER D'ARCHITECTURE ET DE DESIGN JIM CLEMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 120, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 74.511.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115933.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

FRIEDERICH HYDROPART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3835 Schifflange, 16, rue d'Esch.

R. C. Luxembourg B 23.600.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115934.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

CGS INTERNATIONAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 83.719.

RECTIFICATIF

Extrait

Cet extrait annule et remplace l'extrait enregistré en date du 28 avril 2004 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 7 mai 2004.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 août 2001 que la société CanWest INTERNATIONAL COMMUNICATIONS INC. a cédé 100% du capital social, soit quatre millions sept cent cinquante-quatre mille sept cent quarante (4.754.740) parts sociales qu'elle détenait dans la société CGS INTERNATIONAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l. à la société CanWest INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Par conséquent les parts sociales de la société CGS INTERNATIONAL INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l. sont désormais réparties comme suit:

CanWest INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l. 4.754.740 parts sociales

Pour un total de 4.754.740 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115950.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

FRIEDERICH PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3835 Schifflange, 16, rue d'Esch.
R. C. Luxembourg B 49.765.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115937.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

CAFE BEI DEN KRUNNEMECKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6777 Grevenmacher, 7, rue des Remparts.
R. C. Luxembourg B 82.914.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2006, réf. LSO-BV07137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115943.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

CAFE BEI DEN KRUNNEMECKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6777 Grevenmacher, 7, rue des Remparts.
R. C. Luxembourg B 82.914.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(115944.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

BRINK'S SECURITY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 8, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 10.427.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2006

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2006 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont prolongés et se termineront lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2006. Le Conseil d'Administration est composé par:

- M. Guy Wagner, demeurant à Fentange, Président du Conseil d'Administration;
- M. Carlo Weisen, demeurant à Bergem, administrateur et administrateur-délégué de la gestion journalière;
- Colonel Fernand Brosius, demeurant à Hesperange, administrateur;
- M. Guy Schapiro, demeurant à Paris (France), administrateur;
- M. Henri Saint-Genis, demeurant à Saint-Ouen (France), administrateur;
- M. Bernard Dumoulin, demeurant à Paris (France), administrateur;
- M. Christian Berté, demeurant à Richmond, Virginia, 23229 aux Etats-Unis d'Amérique, 8803 Norwick Road, administrateur.

Est commissaire aux comptes la société à responsabilité limitée KPMG AUDIT, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

De plus, il résulte de l'assemblée du conseil d'administration du 2 août 2006, que M. Achille Eschenbrenner, demeurant à Senningerberg, a été nommé responsable solidaire et conjoint avec M. Carlo Weisen à la gestion journalière de la société. Il pourra engager la société en toute circonstance par sa signature conjointement avec M. Carlo Weisen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES SC, Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(116172.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

109288

C.K. FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 73.544.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115946.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

QUIRAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 10, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 77.184.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

Signature.

(115951.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

TARINECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 119.282.

Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 28 août 2006

En vertu de l'acte de transfert de parts daté du 28 août 2006, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a cédé l'intégralité de ses parts sociales aux sociétés suivantes de la manière suivante:

ML GLOBAL PRIVATE EQUITY FUND, L.P., une société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social a Walker House, Mary Street, PO Box 908GT, Grand Cayman, Iles Cayman, à concurrence de 375 parts sociales;

MERRILL LYNCH VENTURES L.P. 2001, une société de l'Etat du Delaware ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 Etats-Unis d'Amérique: 125 parts sociales.

Ainsi, les parts sociales de la Société sont réparties de la manière suivante:

1. ML GLOBAL PRIVATE EQUITY FUND	375 parts sociales
2. MERRILL LYNCH VENTURES L.P. 2001.....	125 parts sociales

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115959.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

MeesPierson PRIVATE REAL ESTATE III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 112.387.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06382, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour MeesPierson PRIVATE REAL ESTATE III S.A.

MONTEREY SERVICES S.A. / UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur / -

Signatures / Signatures

(116010.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

M.C.F. IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 121.296.

 —
 STATUTS

L'an deux mille six, le six novembre.

Pardevant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Martinho José Da Silva Carvalhosa, commerçant, né à Ponte de Lima (Portugal) le 2 mars 1971, demeurant à L-4301 Esch-sur-Alzette, 5, rue Michel Rasquin;

2.- Monsieur Ernesto Fernandes, employé, né à Fao (Portugal) le 2 avril 1976, demeurant à L-4804 Rodange, 16, A la Croix Saint Pierre.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de M.C.F. IMMO, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Bergem.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, de promoteur immobilier et d'administrateur de biens (syndic de copropriété).

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille six.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- par Monsieur Martinho José Da Silva Carvalhosa, commerçant, né à Ponte de Lima (Portugal) le 2 mars 1971, demeurant à L-4301 Esch-sur-Alzette, 5, rue Michel Rasquin, cinquante parts sociales	50
2.- par Monsieur Ernesto Fernandes, employé, né à Fao (Portugal) le 2 avril 1976, demeurant à L-4804 Rodange, 16, A la Croix Saint Pierre, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Ces parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-3313 Bergem, 95, Grand-Rue.
- Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:
* Monsieur Martinho José Da Silva Carvalhosa, préqualifié.
- Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée:
* Monsieur Ernesto Fernandes, préqualifié.
- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Da Silva Carvalhosa, E. Fernandes, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 23, case 9. – Reçu 124 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 10 novembre 2006.

T. Metzler.

(124745.3/222/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2006.

HILBERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8436 Steinfort, 60, rue de Kleinbettingen.

R. C. Luxembourg B 60.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05114, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour HILBERT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115960.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

LA 69 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 108.741.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 octobre 2006 que:

1. Monsieur Jan Rottiers a démissionné de son poste d'administrateur;
2. La Société à responsabilité limitée LUXEMBOURG MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, a été élue administrateur. Les nouveaux administrateurs sont élus pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2006, réf. LSO-BV06870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(116196.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

BLUMENTHAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7639 Blumenthal, 2, rue de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 29.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05115, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour BLUMENTHAL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115961.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

OLD FACTORY GRILL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 89.836.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05119, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour OLD FACTORY GRILL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115962.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

TOURLUX A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
H. R. Luxembourg B 120.690.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundsechs, den vierten Oktober.

Vor dem Unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

1. INCOVEST S.A. mit Sitz L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 60.703,

hier vertreten durch Herrn Marco Fritsch, Jurist, wohnhaft in Luxembourg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht vom 3. Oktober 2006,

2. Herr Maximilien Krzysztan, Jurist, mit Adresse in L-1328 Luxembourg, 2, rue Charlemagne.

Vorerwähnte Vollmacht bleibt nach ne varietur Unterzeichnung durch die Erschienenen und dem Notar gegenwärtiger Urkunde beigefügt um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Erschienenen, handelnd in ihren vorerwähnten Eigenschaften, ersuchen den Notar, wie folgt die Satzung einer Aktiengesellschaft zu beurkunden, die sie untereinander gründen:

I. - Name, Sitz, Gesellschaftszweck, Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine Aktiengesellschaft mit der Bezeichnung TOURLUX A.G. gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxembourg-Stadt. Der Sitz kann innerhalb derselben Gemeinde durch einen einfachen Beschluss des Verwaltungsrates verlegt werden.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung unter jedweder Form an inländischen und ausländischen Gesellschaften und insbesondere in der Tourismusbranche.

Sie kann an der Gründung, der Entwicklung und der Kontrolle jedes Unternehmens teilhaben bzw. diese Unternehmen beraten. Sie kann alle Wertpapiere und Rechte durch den Kauf von Beteiligungen, durch Einlagen, durch Unterzeichnung, durch Zeichnungsverpflichtungen oder Optionen, durch Handel oder auf sonstige Weise erwerben oder durch Tausch oder in sonstiger Weise veräußern.

Die Gesellschaft kann den Unternehmen, an denen sie sich beteiligt, Darlehen, Vorschüsse, Garantien oder Unterstützung jedweder Art erteilen.

Zweck der Gesellschaft ist auch der Erwerb, der Besitz, die Kontrolle, die Verwaltung und die Entwicklung von Dienstleistungs- und Produktmarken sowie jeder sonstigen geistigen Eigentumsrechte.

Die Gesellschaft kann auch im eigenen Namen Grundeigentum kaufen, verwalten und verpachten.

Die Gesellschaft kann des weiteren alle Geschäfte und Rechtshandlungen, die sich im Rahmen ihrer Tätigkeit ergeben und der Erfüllung ihres Zweckes dienlich sind, sowie z. B. durch die Aufnahme von Darlehen mit und ohne Sicherheitsleistung in jedweder Währung und die Erteilung von Darlehen an die beteiligten Gesellschaften durchführen.

Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Sie kann durch Beschluss der Hauptversammlung, welche die gesetzlich vorgeschriebene Voraussetzungen für eine satzungsändernde Hauptversammlung erfüllen muss, aufgelöst werden.

II. - Gesellschaftskapital, Aktien, Anleihen

Art. 5. Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-) und ist in fünftausend (5.000) vollständig eingezahlte Aktien von je einhundert Euro (EUR 100,-) eingeteilt.

Das genehmigte Kapital beträgt fünf Millionen Euro (EUR 5.000.000,-) und ist in fünfzigtausend (50.000) Aktien mit einem Nennwert von jeweils einhundert Euro (EUR 100,-) eingeteilt.

Innerhalb eines Zeitraums von fünf Jahren, beginnend ab dem Datum der Veröffentlichung dieser Satzung, hat der Verwaltungsrat im Rahmen des genehmigten Kapitals das Recht, weitere Aktien mit oder ohne Emissionsprämie auszugeben, sowie Optionen an solchen Aktien zu gewähren. Die Emissionsprämie muss voll eingezahlt werden. Die Kapitalerhöhung kann in mehreren Malen durch Neuausgabe von Aktien, durch Umwandlung von Forderungen, durch Sacheinlagen, oder nach Genehmigung der Hauptversammlung der Aktionäre durch Umwandlung von Gewinnen oder freien Rücklagen vorgenommen werden. Die neuen Aktien können an dem Zeitpunkt, an dem Ort, zu den Zeichnungsbedingungen, zu dem Emissionspreis und den Einzahlungsbedingungen welche vom Verwaltungsrat festgelegt werden, ausgegeben werden. Der Verwaltungsrat hat insbesondere das Recht, neue Aktien durch Sacheinlagen oder Einzahlung auszugeben, und ohne den Altaktionären ein Vorzugsrecht auf Zeichnung und Zuteilung der neu auszugebenden Aktien einräumen zu müssen.

Nach Wunsch und Wahl ihrer Besitzer können Einzelzertifikate über jeweils eine Aktie, oder Gesamtzertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes ihre eigenen Aktien zurückkaufen.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann das Gesellschaftskapital erhöht oder herabgesetzt werden, wobei eine satzungsändernde Urkunde durch den Verwaltungsrat erstellt werden muss oder eine Hauptversammlung der Aktionäre gemäss den gesetzlichen Voraussetzungen abgehalten werden muss.

Art. 6. Die Aktien sind Namens- oder Inhaberaktien nach Wunsch der Aktionäre.

Die Gesellschaft erkennt nur eine Person als Inhaber pro Aktie an. Wird eine Aktie durch mehrere Personen gehalten, so kann die Gesellschaft die damit verbundenen Rechte solange aufheben bis eine einzige Person mit der Vertretung der Rechte gegenüber der Gesellschaft beauftragt wurde.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft führt ein Aktienregister in welchem die Namensaktionäre, die Zahl ihrer Aktien, die geleisteten Einzahlungen, die Aktienübertragungen, die Aktienumwandlungen mit den Daten angegeben werden.

Art. 7. Die Aktien können zwischen den Aktionären frei abgetreten werden.

a) Die Aktien der Gesellschaft können nur an Dritte abgetreten werden, wenn der Verwaltungsrat von dem abtretenden Aktionär schriftlich vorab darüber informiert worden ist und ihm die Identität und Adresse des oder der übernehmenden Aktionärs(e) mitgeteilt wurde.

b) Im Todesfalle, beziehungsweise der Liquidation oder des Konkurses eines Aktionärs gehen seine Aktien in den Besitz seiner Erben bzw. Rechtsnachfolger über. Solange die Erben nicht als individuelle Neuaktionäre durch den Verwaltungsrat anerkannt sind, können sie ihre Rechte bei der Gesellschaft nur durch einen alleinigen Vertreter ausüben lassen.

c) Sollen aus irgendeinem Grund die Aktien bewertet werden, so wird der Wert wie folgt festgelegt:

Die Aktionäre können einvernehmlich den Wert der Aktie oder die Bewertungsmethode zur Bestimmung des Aktienwertes bei deren Abtretung festlegen.

Mangels einvernehmlicher Festlegung der Bewertungsmethode des Aktienwertes wird das sogenannte «Stuttgarter Verfahren» nach dem luxemburgischen Bewertungsgesetz angewandt. Nach dieser Methode wird der Aktienwert unter Berücksichtigung des Gesamtbetriebsvermögens sowie der Ertragsperspektive der Gesellschaft festgelegt (Nettovermögen, Ertragswert).

Für die Bestimmung des Aktienwerts können die Aktionäre einvernehmlich jede qualifizierte Drittperson oder einen Sachverständigen benennen.

Mangels Einverständnis über die zu bestimmende Drittperson oder der Sachverständigen kann die zuvorkommende Partei vor dem Vorsitzenden Richter des Bezirksgerichts Luxemburg einen Antrag auf Bestimmung der Drittperson oder des Sachverständigen stellen. Gegen die Verfügung des Vorsitzenden Richters kann keine Berufung eingelegt werden.

d) Jede Aktie gibt Anspruch auf einen dementsprechenden Anteil des Gewinnes oder Liquidationserlöses. Der Besitz der Aktie bringt in rechtswirksamer Weise die Zustimmung zu dieser Satzung und der Beschlüsse der vorherigen Hauptversammlungen mit sich.

e) Die Aktien dürfen nur mit Zustimmung des Verwaltungsrates verpfändet werden.

Art. 8. Die Erben, Rechtsnachfolger oder Gläubiger eines Aktionärs können unter keinen Umständen die Versiegelung oder das Inventar der Güter und Vermögenswerte beantragen. Ausgeschlossen sind auch die Aufteilung, Zwangsversteigerung oder sonstige Sicherungsmassnahmen betreffend der Vermögenswerte der Gesellschaft.

Die Einmischung der Erben oder Rechtsnachfolger in die Verwaltung der Gesellschaft ist nicht erlaubt.

Art. 9. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft kann nach Genehmigung durch die Hauptversammlung der Aktionäre Anleihen, Wandelanleihen sowie sonstige Schuldverschreibungen ausgeben. Diese Anleihen können in der Form von Inhaber- oder Namenspapieren herausgegeben werden. Der Verwaltungsrat kann unter Beachtung der gesetzlichen Bestimmungen, die an die Anleihen gebundenen Bedingungen, Pflichten und Rechte festlegen.

III. - Verwaltungsrat

Art. 10. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern, welche nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen, verwaltet.

Sie werden für eine sechs Jahre nicht überschreitende Amtszeit, von der Hauptversammlung der Aktionäre ernannt. Sie können wiedergewählt werden. Die Hauptversammlung kann die Verwaltungsräte jederzeit abberufen.

Die Anzahl der Mitglieder des Verwaltungsrates, die Dauer ihrer Amtszeit und ihre Bezüge werden gegebenenfalls von der Hauptversammlung der Aktionäre festgesetzt.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft bestimmt den Vorsitzenden des Verwaltungsrates. Der Vorsitzende des Verwaltungsrates leitet dessen Sitzungen. Er bestimmt die Reihenfolge in der die Gegenstände der Tagesordnung behandelt werden.

Art. 11. Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder einen vorläufigen Nachfolger ernennen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt eine endgültige Wahl vor.

Art. 12. Sämtliche Handlungen, welche nicht durch das Gesetz oder durch die gegenwärtige Satzung ausdrücklich der Hauptversammlung der Aktionäre vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Jedes Mal und sooft das Interesse der Gesellschaft es verlangt, sowie wenn zwei Verwaltungsratsmitglieder oder der Verwaltungsratsvorsitzende es verlangen, muss der Verwaltungsrat einberufen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend. Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich oder per Telefax erfolgt ist, ist gestattet.

In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief oder Telefax erfolgen.

Art. 13. Die Gesellschaft wird unter allen Umständen durch die einzelne Unterschrift von einem Verwaltungsratsmitglied verpflichtet.

Der Verwaltungsrat kann seine Vollmachten in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft einem oder mehreren geschäftsführenden Verwaltungsratsmitgliedern übertragen. Jeder kann unter seiner alleinigen Verantwortung alle Vorgänge welche die tägliche Geschäftsführung betreffen, unterschreiben.

Der Verwaltungsrat kann weiterhin im Rahmen seiner Zuständigkeiten einen oder mehrere Direktoren oder Prokuristen ernennen. Diese können die Gesellschaft unter ihrer eigenen Unterschrift in allen Angelegenheiten der täglichen Geschäftsführung verpflichten.

Art. 14. In sämtlichen Rechtsachen wird die Gesellschaft, sei es als Klägerin, sei es als Beklagte, durch den Verwaltungsrat, oder durch ein dafür bestimmtes Verwaltungsratsmitglied, vertreten.

IV. - Rechnungsprüfung

Art. 15. Die Aufsicht der Gesellschaft unterliegt einem oder mehreren Aufsichtsräten (commissaire aux comptes), welche durch die Hauptversammlung der Aktionäre ernannt werden. Ihre Anzahl, ihre Bezüge und ihre Amtszeit, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf, wird von der Hauptversammlung festgelegt.

Sie können wiedergewählt werden. Die Hauptversammlung kann sie jederzeit abberufen.

V. - Hauptversammlung

Art. 16. Die ordentlich einberufene Hauptversammlung vertritt die Gesamtheit der Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse um alle Beschlüsse zu fassen die die Gesellschaft betreffen und in der Tagesordnung angekündigt sind. Jede Aktie gibt Recht auf eine Stimme.

Ein Aktionär kann sich durch einen Dritten mittels einer schriftlichen Vollmacht, welche die Befugnisse des Bevollmächtigten festlegt, vertreten lassen.

Art. 17. Die jährliche Hauptversammlung findet am vierten Freitag des Monats Juni um 11.00 Uhr an dem in der Einberufung vorgesehenen Ort statt.

Sollte dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag sein, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Arbeitstag zur gleichen Zeit verschoben.

Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen und müssen mindestens acht (8) Tage vor der Abhaltung der Hauptversammlung schriftlich erfolgen.

Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Art. 18. Die Hauptversammlung der Aktionäre beschließt unter anderem über folgende Punkte:

- Wahl und Abberufung der Aufsichtsräte,
- Wahl und Abberufung der Verwaltungsratsmitglieder,
- Entlastung der Aufsichtsräte und Verwaltungsräte,
- Genehmigung der Bilanzen, Gewinn- und Verlustrechnungen,
- Genehmigung der Jahresberichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtsrates,
- Verwendungsbeschlüsse.

Die Hauptversammlung ist beschlussfähig wenn mindestens fünfzig Prozent (50%) des Gesellschaftskapitals vertreten sind. Für die Beschlüsse sind immer eine einfache Mehrheit (mehr als fünfzig Prozent (50%)) der Stimmen der bei der Versammlung anwesenden oder vertretenen Aktionäre erforderlich.

Die ausserordentliche Hauptversammlung entscheidet mit einer zwei Drittel (2/3) Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gemäss den gesetzlichen Bestimmungen über unter anderem:

- Satzungsänderungen,
- Auflösung der Gesellschaft,
- Verschmelzung, Vermögensübertragung und/oder Umwandlung.

Bei jeder Hauptversammlung wird der Vorsitz von dem Vorsitzenden des Verwaltungsrates geführt. Der Vorsitzende der Hauptversammlung bestimmt einen Schriftführer, die Mitglieder der Hauptversammlung ernennen einen Stimmenzähler.

VI. - Geschäftsjahr, Verteilung des Reingewinnes

Art. 19. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, welches am Tage der Gründung der Gesellschaft beginnt und am 31. Dezember des Gründungsjahres endet.

Art. 20. Der Reingewinn besteht aus dem in der Bilanz ausgewiesenen Überschuss, welcher nach Abzug von jedwelchen und sämtlichen Ausgaben und Abschreibungen der Gesellschaft verbleibt. Von diesem Reingewinn werden fünf Prozent (5%) dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt; diese Zuführung ist nicht mehr zwingend wenn der Reservefonds zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Gewinn steht zur freien Verfügung der Hauptversammlung. Die Hauptversammlung kann auch beschließen, dass der Reingewinn und die Rücklagen in Kapital umgewandelt werden können.

Mit dem Einverständnis des Aufsichtsrates kann der Verwaltungsrat, unter den gesetzlichen Voraussetzungen, Vorschüsse auf Dividenden auszahlen.

VII. - Auflösung, Liquidation

Art. 21. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Aktionäre aufgelöst werden. Dieser Beschluss bedarf derselben Stimmenmehrheit wie bei einer Abstimmung über Satzungsänderungen.

Gelangt die Gesellschaft vorzeitig zur Auflösung, so erfolgt die Auflösung durch einen oder mehrere Liquidatoren, die sowohl natürliche Personen als auch juristische Personen sein können.

Sie werden von der Hauptversammlung der Aktionäre, welche ihre Vollmachten und ihre Bezüge festsetzt, ernannt.

VIII. - Allgemeines

Art. 22. Zum Zwecke der Erfüllung dieser Satzung wird von allen Aktionären, Verwaltungsratsmitgliedern und Aufsichtsräten der Gesellschaftsitz der Gesellschaft als Gerichtsstand anerkannt. Alle Mitteilungen, Mahnungen, Zustellungen und Klageschriften werden am Gesellschaftsitz als gültig zugegangen betrachtet.

Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung vorgesehen sind, wird auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften sowie die nachfolgenden Gesetzesänderungen, hingewiesen.

IX. - Übergangsvorschriften

Die jährliche Hauptversammlung findet zum ersten Mal im Jahre 2007 statt. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tag der Gründung und endet am 31. Dezember 2006.

Zeichnung der Aktien

Nachdem die Satzung wie oben erwähnt festgesetzt wurde, haben die Erschienenen erklärt, das gesamte Kapital wie folgt zu zeichnen.

1) INCOVEST S.A., vorbenannt	4.998 Aktien
2) Maximilien Krzyszton, vorbenannt	2 Aktien
Gesamtanzahl	5.000 Aktien

Sämtliche Aktien wurden vollständig in bar einbezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute die Summe von fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-) zur Verfügung steht, worüber dem amtierenden Notar der Nachweis erbracht wurde.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar stellt fest, dass die Bedingungen des Artikels 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie die nachfolgenden Gesetzesänderungen, eingehalten worden sind.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit ihrer Gründung entstehen, beträgt ungefähr EUR 6.900,-.

Ausserordentliche Hauptversammlung

Die vorbenannten Erschienenen, die das gesamte, gezeichnete Kapital vertreten, und sich als ordentlich einberufen betrachten, haben sich sofort zu einer ausserordentlichen Hauptversammlung zusammengefunden.

Nach Feststellung ihrer rechtmässigen Zusammensetzung haben sie einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei; diejenige der Aufsichtsräte (commissaire aux comptes) wird auf einen festgesetzt.

2) Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

- Herr Raphaël Forler, Betriebswirt, mit Geschäftsadresse in L-1331 Luxemburg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Herr Marco Fritsch, Jurist, wohnhaft in L-1331 Luxemburg, 105, Val Sainte Croix.
 - Herr Dieter Grozinger-De Rosnay, Jurist, wohnhaft in L-1331 Luxemburg, 105, Val Sainte Croix.
- Zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates wird Herr Marco Fritsch, vorbenannt, ernannt.

3) Zum Rechnungsprüfer (*commissaire aux comptes*) wird ernannt; Frau Sylvie Portenseigne, Juristin, mit Geschäftsadresse in L-1331 Luxemburg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4) Der Verwaltungsrat wird ermächtigt einen oder mehrere geschäftsführende Verwaltungsratsmitglieder gemäss Artikel 13 der Satzung und Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetzen.

5) Die Amtsdauer der Verwaltungsräte und des Aufsichtsrates endet nach der jährlichen Versammlung der Aktionäre des Jahres 2010.

6) Der Gesellschaftssitz der Gesellschaft befindet sich in L-1331 Luxemburg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am eingangs erwähnten Tag.

Und nach Vorlesung der Satzung gegenüber den Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben sie die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M. Fritsch, M. Krzysztan, H. Beck.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, vol. 362, fol. 69, case 2. – Reçu 5.000 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 20. Oktober 2006.

H. Beck.

(116295.3/201/241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

INTERCOIFFURE LA COIFFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3395 Roeser, 18, route de Bivange.

R. C. Luxembourg B 24.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05123, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour INTERCOIFFURE LA COIFFE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115964.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

SALON LA COIFFE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5540 Remich, 19, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 40.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2006, réf. LSO-BV05124, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2006.

Pour SALON LA COIFFE III, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(115965.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

OLE PEDERSEN GOLF SCHOOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxemburg, 58, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 86.351.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BV03873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(116039.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

109296

**BIO ENERGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KAMINE INTERNATIONAL HOLDING TWO CORP., S.à r.l.).**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 54.562.

L'an deux mille six, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

La société anonyme CAMEL RIDE HOLDING S.A., avec siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris, (R.C.S.-L n° B 79.449),

ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Jean Reicherts, gérant de sociétés, demeurant professionnellement à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

L'associée unique, agissant comme ci-avant représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée KAMINE INTERNATIONAL HOLDING TWO CORP., S.à r.l., avec siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 avril 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 333 du 11 juillet 1996,

dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2001, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 1028 du 5 juillet 2002,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 54.562.

Ensuite l'associée unique a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de supprimer la version anglaise des statuts. En conséquence la version française devient la seule langue des statuts.

Deuxième résolution

L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale de la société en BIO ENERGY, S.à r.l. et en conséquence l'article 2 aura la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société à responsabilité limitée porte la dénomination de BIO ENERGY.»

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de l'Associée unique, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Reicherts, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2006, vol. 30CS, fol. 6, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 octobre 2006.

P. Decker.

(116427.3/206/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

**BIO ENERGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KAMINE INTERNATIONAL HOLDING TWO CORP., S.à r.l.).**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 54.562.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 octobre 2006.

Pour la société

P. Decker

(116430.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2006.